

ABONNEMENTS & ANNONCES
A ROUBAIX...
A TOURCOING...
A LILLE...
A PARIS...

LE NUMÉRO 5
TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

ÉDITION DU MATIN
BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 654 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

LE NUMÉRO 5
TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix - Tourcoing, le Nord et les Départements...
Les autres Départements et l'Étranger le port en sus.

TERRIBLE EXPLOSION D'UNE CHAUDIÈRE A TOURCOING

Trois ouvriers tués, trois mortellement atteints et quatorze autres moins grièvement blessés

L'Espagne au Maroc

Il est peut-être exagéré de dire, comme on l'a dit au Sénat, que le geste de l'Allemagne nous octroyant le Maroc, qui d'ailleurs ne lui appartenait pas, rappelle celui de Charlemagne faisant don de Narbonne à Hugues de Cotentin :

Hugues, dit-il, je suis assis de vous apprendre. Que Narbonne est à vous : vous l'avez qu'il a l'prendre.

Mais, cependant, il y a quelque chose de cela dans la réalité de la situation. Notre protection est à créer de toutes pièces ou à peu près et, pour en organiser la base, il est bon que l'Espagne ait de date ancienne sur l'empire chrétien et qu'elle a étendue par une pratique abusive de l'accord que nous concluons avec elle en 1904, sans avoir prévu — et du reste on ne peut prévoir — que la révérence, bien vaine de notre côté, du Maroc allait peu d'années plus tard entrer dans le domaine des réalités.

Or ce règlement est plutôt pénible et les négociations dont il est l'objet à Madrid menacent de s'écrouler et mettront probablement le gouvernement français dans l'obligation d'agir avant qu'elle ne soient terminées. L'état intérieur du Maroc nécessite, en effet, notre prompt intervention. A la faveur de l'état ambigu de notre situation à Fez, qui n'est pas encore celle du protectorat et qui néanmoins engage notre responsabilité, de graves abus risquent de se développer à l'ombre de notre drapeau et de donner naissance à de nouveaux désordres. Il est donc, nous le répétons, probable qu'avant qu'une entente soit enfin intervenue entre l'Espagne et nous, notre résident général auprès du sultan et du marocain sera nommé et se mettra à l'œuvre d'organisation d'un régime de protectorat régulier comme il fonctionne en Tunisie.

Malgré toute la bonne volonté que la France y a mise, malgré toutes les concessions qu'elle a spontanément consenties pour apaiser le différend, l'entente n'a pas encore pu s'établir sur ces deux points essentiels : le mode de nomination du khalifat qui représente le sultan dans la zone espagnole et l'abolition, dans son passage à travers cette zone, de la ligne de chemin de fer Fez-Tanger.

A plus forte raison sera fertile en chicanes la question des compensations territoriales que le gouvernement de Madrid n'a jusqu'ici voulu aborder que pour rejeter, par une déclaration publique, ce qui est aller bien vite en affaire, la prétention bien justifiée de notre part d'occuper, à l'embouchure de la Moulouïa, le Cap de l'Eau, le seul port qui puisse un jour servir de débouché sur la Méditerranée au Maroc septentrional.

L'Espagne semble trop oublier qu'elle ne serait pas entrée en possession sans conteste de sa propre zone si la France n'avait, à ses frais, levé l'hypothèque européenne que l'acte d'Algeiras faisait peser sur tout le Maroc. Nous avons payé l'opération d'un prix que nous gardons longtemps sur le cœur, tandis qu'au contraire l'Espagne profitait de l'embarras où nous étions, dans la phase la plus périlleuse de l'affaire marocaine, pour occuper Lamache et Elkcar en violation flagrante de l'accord de 1904.

L'Espagne nous doit donc la compensation de sa part de frais et nous la lui réclamons sous forme de dédommagement territorial : dans sa zone méridionale pour faciliter nos communications entre le Sous, le Sahara et l'Adrar et rendre dans cette région la police plus efficace, et, dans sa zone septentrionale, les éléments d'une bonne frontière, géographiquement rationnelle.

L'Angleterre est, comme on sait, en tiers dans les négociations de Madrid, comme arbitre accepté par les deux parties. Or la thèse française lui parut si naturelle dès qu'elle fut émise, qu'elle ne put qu'engager l'Espagne à lui donner satisfaction et que le représentant espagnol lui-même consentit qu'il était du devoir de son pays de consentir à une nouvelle délimitation des zones qui constituerait pour la France un légitime dédommagement de ses sacrifices.

Et c'est aujourd'hui sur cet engagement que le gouvernement de Madrid s'applique à riser.

C'est que l'Espagne a toujours eu sur le Maroc de telles visées que l'intervention de la France lui semble usurpatrice et que si elle disposait de la force qui est en nos mains, elle nous eût depuis longtemps rejetés à la mer, dans l'Atlantique aussi bien que dans la Méditerranée. La pensée de notre établissement au Cap de l'Eau lui est particulièrement insupportable, car, pour elle, cet estuaire fait corps avec l'archipel des Zaïffarines, disant d'un demi-kilomètre. On a, à ce sujet, signalé qu'une revue africainiste de Madrid porte en exergue une vue d'un projet reliant Cap de l'Eau, par un pont gigantesque, à la principale des petites îles Zaïffarines, celle d'Isabelle-II, qu'une digue unirait elle-même à celle dite Del-Reg, pour former un port magnifique.

De ce rêve, il faudra pourtant bien que notre voisin sur les deux rives de la Méditerranée fasse le sacrifice. Elle joue trop, elle aussi, avec notre longanimité de grande sœur latine et la réserve de l'opinion française l'abusé à ce sujet.

Si la France est pleine de ménagements pour l'amour-propre d'une nation amie, si elle est décidée à ne pas méuser de sa force, elle ne manquera certainement pas de manifester sa ferme volonté le jour où elle serait systématiquement contrariée dans l'exercice de ses droits et poussée à un rôle de dupe qui ne saurait aller au genre de beauté.

GEORGES LAURENCE.

BULLETIN

1er Mars.

La Chambre a commencé vendredi un grand débat sur la politique extérieure. Une motion de M. Poincaré, en vue de prévenir les abus des traités secrets a été rejetée.

La grève minière en Angleterre est maintenant complète. Plus d'un million de mineurs chôment. Vendredi soir, on annonce que les pourparlers sont rompus.

La piste des bandits en automobile est perdue. Le bandit arrêté Dieudonné a été reconnu comme étant celui qui a tiré sur la garçon de recette Caby.

L'Europe n'arrive pas à s'entendre en vue d'une action pour imposer la paix à la Turquie et à l'Italie.

M. Milliard a décidé de renforcer de 5.000 hommes les troupes noires. Le ministre se rendra dimanche à l'établissement de pyrotechnie d'Angoulême.

La première étape du Tour de France Automobile a été courue vendredi sur le parcours Paris-Nancy.

Une terrible catastrophe s'est produite à Tourcoing au Peignage Lorthois. Une chaudière a explosé. Trois ouvriers ont été tués. Six autres ont été blessés dont trois mortellement.

LES QUOTIDIENNES

L'Éloge DE LA Démocratie

L'élégant et select auditoire qui assistait, jeudi, sous la Coupole, à la réception de M. Denys Cochin, a entendu, de la bouche de M. Hanotaux, un éloge très franc et très beau de la démocratie.

C'est dans la rue, a-t-il dit, que se trouve le bien fondé du principe d'un minimum de salaire. 60 % des propriétaires l'ont admis comme lui; il n'est pas dans l'intérêt de la collectivité que l'industrie s'exerce sans qu'un minimum de salaire soit garanti aux travailleurs. Le gouvernement ne veut pas que la résistance d'une minorité de patrons retarde, indéfiniment, l'obtention d'un objet que les mineurs lui ont soumis à juste titre.

Mesures Législatives. Les journaux déclarent que le gouvernement présentera, lundi prochain, à la Chambre des communes, un projet de loi établissant le principe d'un salaire minimum dans les bassins houillers.

L'attitude des Patrons. Suivant un communiqué officiel, les patrons du Northumberland acceptent les deux premières propositions émises par le gouvernement, mais ils refusent de payer à chaque mineur du tréfonds un minimum uniforme de salaire, sans tenir compte de la capacité individuelle du travailleur, ou de sa disposition volontaire à faire un travail correspondant à ce minimum de salaire.

L'attitude des Ouvriers. Les journaux travaillistes protestent contre la mise des troupes à la disposition des établissements miniers pour assurer l'ordre et la sécurité.

Les Trains. Selon les journaux, si la grève des mineurs continue, la réduction des trains sur la South-Eastern Chatham-Railway comprendra la suspension du train de 10 heures du matin de Londres à Paris, et de celui de 8 h. 25 de Paris à Londres.

Nouvelles Conférences. Quelques membres du comité consultatif des patrons mineurs se sont réunis au Foreign Office, et ont ensuite rendu visite à M. Asquith.

L'optimisme disparaît. L'optimisme, aujourd'hui, paraît bien difficile en face de la réalité.

Un Télégramme des Mineurs Français. La Fédération des mineurs a reçu la dépêche suivante du secrétaire général de la Fédération des mineurs français : « Félicitations sincères pour votre magnifique mouvement international et pour la confirmation de la grève générale, qui est approuvée par les mineurs français ».

Les mesures de précaution. Par crainte du désordre, dans presque toutes les mines du pays de Galles, les ouvertures et les finés ont été barricadées comme pour soutenir un siège et on a pris toutes les mesures nécessaires pour protéger le fonctionnement des pompes et des ventilateurs.

L'impression générale. Le point délicat de la situation est l'obstination montrée par les mineurs à faire accepter une échelle de salaires qu'ils ont eux-mêmes fixée. Sur ce point, il est peu probable que le gouvernement puisse transiger; une capitulation serait, en effet, un encouragement à une grève générale de toutes les grandes industries.

Rupture des Pourparlers. Londres, 7 heures du soir. — A la Chambre des communes, M. Asquith annonce que presque tous les patrons ont accepté les propositions du gouvernement, mais que les mineurs les ont rejetées. Ils insistent sur l'adoption intégrale de leurs demandes primitives. Par conséquent, la conférence est abandonnée.

Choses et Autres. Le grand match de boxe. — Le match de Monte-Carlo a présenté plusieurs phases très impressionnantes. — Des phases auxquelles Carpentier a mis le poing final.

Tous ces actes de banditisme en auto, place du Havre, à Melan, à Pontoux, sont effarants. — C'est, en effet, au Ordenon.

Une injustice, faite à un seul, est une menace pour tous. MONTESQUIEU.

LA QUESTION MAROCAINE LES NEGOCIATIONS FRANCO-ESPAGNOLES

Paris, 1er mars. — Les informations sur l'entrevue d'hier entre M. Geofrey et M. Garcia Prioli sont contradictoires. Cependant le « Temps » se dit en mesure de dé-

clarer que la question du chemin de fer n'a pas fait un pas. Sur la question des compensations territoriales, la contradiction persiste entière entre les deux gouvernements.

La Crise Minière Anglaise

PLUS D'UN MILLION DE CHOMEURS Rupture des Pourparlers

L'Intervention Gouvernementale

On s'inquiète assez vivement, dans certains milieux, autant des conséquences de la grève générale des mineurs que de l'attitude du gouvernement. L'intervention par trop active du cabinet, intervention qui prend même, à l'égard des patrons, une forme comminatoire, est considérée comme dangereuse pour l'avenir de toutes les industries. Jeudi soir, encore, M. Asquith, accompagné de ses collègues du cabinet, et des fonctionnaires du Bourg Austral, adressait une harangue à la conférence des mineurs dans laquelle tout en engageant ses derniers à la conciliation, il leur faisait entendre les paroles qui constituaient pour les patrons une véritable sommation.

Le gouvernement, a-t-il dit, a reconnu le bien fondé du principe d'un minimum de salaire. 60 % des propriétaires l'ont admis comme lui; il n'est pas dans l'intérêt de la collectivité que l'industrie s'exerce sans qu'un minimum de salaire soit garanti aux travailleurs. Le gouvernement ne veut pas que la résistance d'une minorité de patrons retarde, indéfiniment, l'obtention d'un objet que les mineurs lui ont soumis à juste titre.

Mesures Législatives. Les journaux déclarent que le gouvernement présentera, lundi prochain, à la Chambre des communes, un projet de loi établissant le principe d'un salaire minimum dans les bassins houillers.

L'attitude des Patrons. Suivant un communiqué officiel, les patrons du Northumberland acceptent les deux premières propositions émises par le gouvernement, mais ils refusent de payer à chaque mineur du tréfonds un minimum uniforme de salaire, sans tenir compte de la capacité individuelle du travailleur, ou de sa disposition volontaire à faire un travail correspondant à ce minimum de salaire.

L'attitude des Ouvriers. Les journaux travaillistes protestent contre la mise des troupes à la disposition des établissements miniers pour assurer l'ordre et la sécurité.

Les Trains. Selon les journaux, si la grève des mineurs continue, la réduction des trains sur la South-Eastern Chatham-Railway comprendra la suspension du train de 10 heures du matin de Londres à Paris, et de celui de 8 h. 25 de Paris à Londres.

Nouvelles Conférences. Quelques membres du comité consultatif des patrons mineurs se sont réunis au Foreign Office, et ont ensuite rendu visite à M. Asquith.

L'optimisme disparaît. L'optimisme, aujourd'hui, paraît bien difficile en face de la réalité.

Un Télégramme des Mineurs Français. La Fédération des mineurs a reçu la dépêche suivante du secrétaire général de la Fédération des mineurs français : « Félicitations sincères pour votre magnifique mouvement international et pour la confirmation de la grève générale, qui est approuvée par les mineurs français ».

Les mesures de précaution. Par crainte du désordre, dans presque toutes les mines du pays de Galles, les ouvertures et les finés ont été barricadées comme pour soutenir un siège et on a pris toutes les mesures nécessaires pour protéger le fonctionnement des pompes et des ventilateurs.

L'impression générale. Le point délicat de la situation est l'obstination montrée par les mineurs à faire accepter une échelle de salaires qu'ils ont eux-mêmes fixée. Sur ce point, il est peu probable que le gouvernement puisse transiger; une capitulation serait, en effet, un encouragement à une grève générale de toutes les grandes industries.

Rupture des Pourparlers. Londres, 7 heures du soir. — A la Chambre des communes, M. Asquith annonce que presque tous les patrons ont accepté les propositions du gouvernement, mais que les mineurs les ont rejetées. Ils insistent sur l'adoption intégrale de leurs demandes primitives. Par conséquent, la conférence est abandonnée.

Une Epouvantable Catastrophe à Tourcoing

UNE CHAUDIÈRE FAIT EXPLOSION AU PEIGNAGE FLORIS LORTHOIS

VINGT VICTIMES : Trois morts ; Dix-sept blessés dont trois sont à l'agonie

Le peignage, Lorthois. — L'explosion. — Quatre ouvriers sous les décombres. Les secours. — Les effets du sinistre. — Ses causes. — Nombreux et importants dégâts. — L'émotion en ville. — Le Conseil Municipal lève sa séance en signe de deuil. — Les précédentes catastrophes

Une épouvantable catastrophe s'est produite vendredi soir, à Tourcoing, jetant la consternation dans toute la ville. Une chaudière a fait explosion au peignage Floris Lorthois, rue Charles-Wattinne. Trois ouvriers ont trouvé la mort dans cet affreux accident, trois autres ont été si grièvement atteints que leur mort n'est plus qu'une question d'heures, et quatorze autres ont été plus ou moins gravement blessés, ce qui porte à vingt le nombre des victimes.

Tourcoing paie vraiment un lourd tribut à l'industrie. Depuis quelques années, en effet, les Tourcoingnois ont à déplorer plusieurs catastrophes du même genre. Il suffit que nous rappelions les explosions de chez Honoré en 1885, de chez Mallard en 1903 et 1904, de chez Fibergien Frères en 1904. Le peignage Lorthois lui-même avait déjà été atteint il y a onze ans, le 17 mars 1900. Le magasin de laines tout voisin du lieu actuel de la catastrophe, s'effondrait, ensevelissant quatre personnes.

L'usine Lorthois. L'usine de MM. Lorthois, qui est à nouveau le théâtre de cet horrible sinistre, est située rue Charles-Wattinne, dont elle occupe presque entièrement l'un des côtés, depuis la Place Thiers jusqu'au pont du canal. Les générateurs qui sont au nombre de cinq étaient installés dans un corps de bâtiment qui occupe à peu près le centre de cette rue. A droite se trouve la salle des machines, à gauche le magasin de laines, derrière, la salle de lavage et la potasserie.

Les débris des générateurs étaient installés au-dessus de ce qui pouvait contenir 70 à 80 mètres cubes d'eau. Quatre à cinq cents ouvriers sont occupés, par équipe de jour et de nuit, dans le peignage.

Dans la salle de lavage se trouvaient plusieurs ouvriers occupés à se laver avant de quitter l'usine. Le changement d'équipe se fait en effet à six heures.

Tout à coup, un bruit formidable se fait entendre, qui se répète dans toute la ville. C'est le 9 bouilliers qui vient de faire explosion, faisant sauter tous les murs de la salle des générateurs, et projetant au loin d'énormes blocs de fonte et de volumineuses pierres.

La vapeur s'échappant de tous côtés, répand sur les lieux un nuage d'une opacité telle que l'on est plusieurs minutes avant de pouvoir se rendre compte de ce qui se passe. Quand la vapeur se dissipe un peu, le spectacle qu'on voit est vraiment lamentable. La rue Charles-Wattinne est encombrée de pierres, de briques, de morceaux de fonte. Des murs sont écroulés. La bache d'eau de 70 mètres cubes est arrivée presque jusqu'au milieu de la chaussée. Le mur du magasin de laines s'est également effondré, et l'énorme générateur repose éventré sur les débris qui présentent un amas inextricable de pierres et de potrelles de fer tordues.

Mais que sont devenus les ouvriers ? Les secours. Au bruit de l'explosion, tout le personnel de l'usine Lorthois, affolé, est pris de panique, et en un clin d'œil tous les ouvriers sont hors de l'usine.

Déjà un accout de tous côtés sur les lieux du sinistre. Les patrons et leurs employés s'emploient immédiatement à contrôler les disparitions.

Pendant ce temps on prévient les pompiers de Tourcoing qui arrivent aussitôt avec une promptitude remarquable. Les secours sont immédiatement organisés.

La nuit est venue déjà, et il faut aux sauveteurs s'éclairer avec des torches.

On se rend compte assez rapidement qu'il manque quatre ouvriers, les deux chauffeurs, le brouetteur et un magasinier.

De nombreux blessés sont trouvés dans la salle de lavage; tous ont d'affreuses brûlures causées par les jets de vapeur.

On les conduit dans les bureaux de l'usine où les docteurs accourent leur prodigent leurs soins.

Sous les Décombres ÉMOUVANT SAUVETAGE. Mais les pompiers s'occupent de rechercher les disparus. On trouve d'abord un magasinier, Charles Deblock, enfoui sous le mur écroulé du magasin de laines. Ce malheureux a des milliers de kilos de décombres sur lui, mais il respire encore. A la lueur de leurs torches et avec mille précautions, les pompiers commencent à le dégager. Leurs efforts sont couronnés de succès après cinq quarts d'heure de mortelle angoisse. D'un instant à l'autre, le déplacement d'une pierre peut en effet créer un nouvel éboulement et ensevelir à jamais la victime. On arrive cependant à lui passer du café et du lait pour le soutenir un peu.

M. Malaquin, curé du Sacré-Cœur, qui arrive dès le début, donne l'absolution aux malheureux.

Pendant qu'on dégage Deblock, on cherche les autres : Guillemet, Tonnell et Parmentier. On les découvre bientôt dans les caves. Ce ne sont que trois cadavres.

Il faut aux pompiers un sang-froid admirable pour dégager les corps, car ils sont obligés de travailler près d'un pan de mur qui menace à chaque instant de s'écrouler, et à les ensevelir à leur tour.

Enfin, après de longs efforts, ils arrivent à leurs fins et les cadavres sont transportés dans un bureau de l'usine.

Ces cadavres sont méconnaissables. Leur figure est couverte de boue. Déjà les corps sont rigides. Tous trois ont les bras en l'air, repliés sur leur tête dans un mouvement instinctif de protection.

Ils sont affreusement brûlés. Ils ont été en quelque sorte cuits dans la vapeur.

Les Blessés. On trouve d'autre part de nombreux blessés, autour desquels s'empressement tous les docteurs de Tourcoing qui sont accourus à la première nouvelle : MM. les docteurs Delagrè, Decouvelaere, Versmée, Deblock, Desbonnet, Leduc, Playoust, Vermersch, Decherf, Vanneville, Deslosse, Vienne.

De l'hôpital, la voiture d'ambulance est arrivée avec des infirmiers qui aident efficacement les docteurs.

Plusieurs blessés très grièvement sont aussitôt dirigés vers l'Hôtel-Dieu. Ce sont : Debaere Jules, déboureur; Debeule Jules, conducteur; Hommerain J.-B., portier des magasins. Ce sont les plus atteints. M. le docteur Leduc monte avec eux dans la voiture. On craint même que l'un n'expire en route. M. l'abbé Malaquin monte également dans la voiture et peut apporter les secours de la religion à l'un des blessés qui les demandent.

Les docteurs se rendent dans différents estaminets des environs où se sont réfugiés d'autres blessés.

Un cinéma du Palais d'Été, on soigne un ouvrier, Henri Lecomte, homme de peine, brûlé à la figure et aux mains.

A l'estaminet Bouche, rue Saint-Vincent-de-Paul, on soigne Arthur Dumortier, 33 ans, homme de peine, qui a le pied foulé et des coupures aux mains, et Henri Pollet, chef d'équipe, qui a également un pied foulé ou fracturé.

Ces trois blessés étaient, au moment de l'explosion, dans le magasin de laines voisin des générateurs. Ils se trouvaient au premier étage. Quand la détonation se produisit, ils se sauvèrent dans le fond du magasin, mais le mur s'écroula et la vapeur vint jusqu'à eux. Pour s'enfuir, ils brisèrent les carreaux et se laissèrent tomber dans la cour de la savonnerie où ils tombèrent lourdement sur des tonneaux. C'est ainsi qu'ils se blessèrent, tout heureux encore d'en être quittes à si bon compte.

Une fuite dangereuse. Ces trois blessés étaient, au moment de l'explosion, dans le magasin de laines voisin des générateurs. Ils se trouvaient au premier étage. Quand la détonation se produisit, ils se sauvèrent dans le fond du magasin, mais le mur s'écroula et la vapeur vint jusqu'à eux. Pour s'enfuir, ils brisèrent les carreaux et se laissèrent tomber dans la cour de la savonnerie où ils tombèrent lourdement sur des tonneaux. C'est ainsi qu'ils se blessèrent, tout heureux encore d'en être quittes à si bon compte.

Le service d'ordre. Une foule immense était accourue sur les lieux du sinistre. On se pressait auprès des bureaux, voulant connaître les noms des morts et des blessés.

Le service d'ordre était dirigé par M. Proisy, commissaire central, aidé de M. Guichard, commissaire de police.

La gendarmerie était venue immédiatement, et M. le capitaine Baert dirigeait lui-même ses hommes.

Les agents de police et les gendarmes contenaient difficilement la foule qui envahissait la rue Charles-Wattinne et débordait sur la Place Thiers.

La voiture d'ambulance avait même de la difficulté à se frayer un passage.

Les effets de la catastrophe

Nous avons dit plus haut déjà, le spectacle désolant des ruines et des décombres qui s'offrait à l'endroit où l'explosion s'était produite.

Aux alentours, les effets de la catastrophe avaient été également terribles. En effet, les matériaux de toutes sortes, blocs de maçonnerie, débris de charpentes, éclats de fonte qui avaient été projetés dans les airs sous la violence poussée de la déflagration, retombaient avec fracas, ainsi qu'une pluie de gigantesques projectiles, sur les habitations du voisinage.

C'est ainsi que la plupart des habitations en bordure des deux côtés du boulevard Gambetta, depuis la place Thiers jusqu'au parvis du Sacré-Cœur, ont été très sérieusement endommagées par les débris de l'explosion. C'est un véritable hasard que nous n'ayons eu là, dans le quartier, des malheurs à signaler.

Il faut dire que dans un rayon de plus de 200 mètres, on a constaté les effets terribles de l'explosion et notamment le long du boulevard Gambetta, qui était criblé de briques et d'éclats de fonte pesant plusieurs kilos.

L'habitation de M. Zéphir Forest-Lamourette, vendeur chez MM. Mathon-Dubulle fils, située au 28 du boulevard Gambetta, a été mise dans un lamentable état par les débris. Dans la véranda, les vitres n'existent plus ainsi dire plus; l'appareil à gaz en cuivre a été complètement tordu; les meubles sont en partie brisés et couverts de débris de verre, de maçonnerie de fonte. Dans les chambres, à l'étage, les mêmes débris sont constatés.

Mme Forest-Lamourette, la dame du vendeur qui vaquait à son ménage, fut atteinte par les projectiles. M. le docteur Deblock, son voisin à côté, requis pour lui donner ses soins. La ménagère porte des plaies à la tête et au poignet droit.

La maison voisine, au 28, habitée par Mme veuve Rogister a subi le même sort. Les plafonds criblés de la cuisine ont été brisés complètement.

Au 30, chez M. Destalleurs-Planckart, boucher, les dégâts ont encore été plus considérables. Les matériaux sont entrés dans cette maison avec une force terrifiante. Toutes les tuiles de la toiture furent brisées, ainsi que les carreaux de fenêtres. Dans une chambre à coucher, un berceau préparé en vue d'une prochaine naissance, fut mis en pièces par les projectiles de l'explosion. Une pièce de fonte traversa ainsi qu'un boulet de canon, un mur d'une épaisseur de 20 centimètres environ. Toutes les autres pièces de l'habitation situées du côté de la fabrique Lorthois furent éprouvées par la catastrophe.

A l'épicerie de Mme veuve Gérard Dubois, 34, les plafonds vitrés de la véranda s'écroulèrent avec fracas, sous la multitude des pierres. Par bonheur, les deux enfants de l'épicerie qui étaient occupés à faire leur devoir dans cette pièce, avaient abandonné une seconde leurs livres et cahiers pour aller voir dans le magasin, un voyageur de commerce, qui était venu rendre visite à leur mère. Sans cette heureuse circonstance, les deux bambins étaient infailliblement tués sous la pluie de fers et de pierres.

Dans le cabinet voisin, chez M. Verriets-Carrette, un lanterneau de la cour a été démolie, et des dégâts ont été constatés dans les chambres à l'étage.

Chez M. Henri Delberghe, cabaretier, à l'angle de la place du Sacré-Cœur, l'explosion a également causé des dégâts aux fenêtres à l'étage. Au bruit de l'explosion, M. Delberghe qui se trouvait allongé par la maladie, n'a eu que le temps de se lever pour se sauver à l'étage. La cabaretière a été épargnée par les jets de décombres.

Comme nous l'avons dit, les matériaux ont été projetés à une distance de plus de 200 mètres du théâtre de la catastrophe. Les maisons situées de l'autre côté de la chaussée n'ont même pas été épargnées. Le laboratoire de M. le docteur Deblock, spécialiste traitant par l'électricité, a été sacqué par les projectiles. L'ampoule des rayons X, valant 120 francs, a été brisée, ainsi qu'une bibliothèque.

D'autres dégâts moins importants ont encore été constatés dans les habitations de MM. Fidèle Vandevende, 47, boulevard Gambetta, Edouard Pollet, 37, éponuvée par la catastrophe est celle du cabinet A. Batielle tenu par M. Braye, qui se trouve dans le voisinage immédiat de l'établissement de MM. Lorthois Frères. Le débit se trouve vis-à-vis des chambres des générateurs où s'est produite l'explosion. Aussi au moment où celle-ci se produisit, la cabaretière eut une syncope et resta sans connaissance pendant une dizaine de minutes. Revenue à elle, Mme Braye put alors se rendre compte de ce qui s'était passé. La vitrine de la façade de